

Communiqué de presse - 28 avril 2016

## Renforcement de la lutte contre dumping social : un pas dans la bonne direction mais insuffisant !

La Confédération Construction se réjouit de la décision du gouvernement visant des contrôles plus nombreux et plus efficaces et une meilleure coordination entre les services d'inspection dans la lutte contre le dumping social et la fraude sociale. Les réglementations européenne et nationale sont en effet bafouées de manière flagrante et diversifiée. Mais sans contrôles, poursuites ou perceptions de sanctions, ces pratiques frauduleuses continueront de proliférer et anéantiront le marché.

Le Conseil des ministres vient de prendre des mesures concrètes afin de renforcer et d'organiser de manière plus efficace la lutte contre le dumping social et la fraude au moyen de faux statuts. L'initiative revient au secrétaire d'État à la Lutte contre la fraude sociale Bart Tommelein et au ministre des PME Willy Borsus. Outre des contrôles "flash" et une nouvelle équipe d'inspection "dumping social" volante, plusieurs dizaines de recrutements supplémentaires seront réalisés à partir du 1er juillet 2016 en vue de renforcer la coordination entre les services d'inspection et de leur donner plus d'efficacité.

Selon l'administrateur délégué de la Confédération Construction, Robert de Mûelenaere, il s'agit d'un pas important dans la bonne direction: **"C'est toutefois encore insuffisant pour gagner la lutte contre la fraude sociale et les faux statuts et pour pouvoir contenir les pertes d'emplois dans la construction. Par conséquent, nos entreprises ont besoin d'urgence de la réduction supplémentaire des charges sociales de 6 € par heure promise par le gouvernement. 20.000 emplois ont été perdus dans la construction ces quatre dernières années, soit 5.000 emplois par an ! Il est plus que temps d'agir, sans quoi il sera trop tard ... ».**

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Véronique Vanderbruggen

T 02 545 56 26 • M 0477 36 09 44

[Veronique.vanderbruggen@confederationconstruction.be](mailto:Veronique.vanderbruggen@confederationconstruction.be)

*La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.*

follow us on  
twitter